Vincent Locas, avocat
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques et réglementaires
Ligne directe : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vincent.locas@energir.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 13 mai 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022
Notre dossier : 312-00977
Dossier Régie : R-4177-2021 – Phase 2

Chère consœur,

Conformément à votre lettre datée du 6 avril 2022 communiquée dans le dossier mentionné en objet[1], veuillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre, accompagnée d'un affidavit signé par Madame Caroline Dallaire, ainsi que les pièces additionnelles à son soutien. Énergir dépose également les affidavits au soutien des diverses demandes d'ordonnances de confidentialité.

Par ailleurs, conformément à votre lettre datée du 2 mai 2022[2], Énergir dépose ses réponses à la demande de renseignements no 4 de la Régie de l'énergie, soit la pièce Énergir-T, Document 1.

De plus, Énergir dépose une version révisée des pièces Énergir-H, Documents 2, 3 et 7 ainsi qu'une liste révisée de pièces.

Enfin, nous signalons que, pour les motifs énoncés à la pièce Énergir-J, Document 5, Énergir demande à la Régie d'autoriser, **de manière prioritaire d'ici le 23 juin 2022**, une marge de dépassement maximale de 76 %, au lieu de 15 %, du budget autorisé d'aides financières pour les volets et sous-volets du marché VGE de son PGEÉ pour l'année 2021-2022.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/nv

p. j.

[1] A-0025.
[2] A-0027.